

-----  
 00000006 /MINADER DU -----  
 16 AUG 2023

portant nomination d'un responsable dans les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développements Rural ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement, modifié et compléter par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommée au poste de responsabilité ci-après, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :

**DELEGATION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD**

**Délégué Régional :** Madame **Mairama MALOUM, épouse ADAMA**, Ingénieur d'Agriculture, Matricule : **763 047-E**, précédemment Délégué Départemental de l'Agriculture et du Développement Rural du Diamaré, en remplacement de Monsieur ABOUBAKARY, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2 :** L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
003199	13 JUL 2023
PRIME MINISTER'S OFFICE	

*[Signature]* 1

**Article 3** : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et anglais. /-

Yaoundé, le 16 AUG 2023

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,**



**Gabriel MBAIROBE**